

## Ursule von der Leyen à la tête de la Commission européenne réélue grâce aux Verts



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 19 juillet 2024

Source [Le Salon Beige] : La veille du vote du Parlement européen sur la reconduction ou non d'Ursule von der Leyen à la tête de la Commission européenne, le tribunal de première instance de la Cour de Justice de l'UE a publié deux arrêts qui condamnent son action dans l'affaire des « vaccins ». Voici le [début](#) du communiqué de presse :

La Commission n'a pas donné au public un accès suffisamment large aux contrats d'achat de vaccins contre la Covid-19. Cette infraction concerne notamment les stipulations de ces contrats relatives à l'indemnisation ainsi que les déclarations d'absence de conflit d'intérêts des membres de l'équipe de négociation pour l'achat des vaccins.

Aujourd'hui, la dirigeante allemande a néanmoins été réélue, avec 401 voix, alors qu'il lui en fallait 360, contre 284, 15 abstentions et six blancs.

Il est difficile de savoir qui a voté quoi, puisque le vote a eu lieu à bulletins secrets. Elle [a pu compter](#) sur le soutien de sa famille politique, le PPE (188 sièges), ainsi que sur les deux autres groupes qui forment la coalition, soit les socialistes de S&D (136 sièges) et les centristes de Renaissance (76), 401 voix en tout, le score qu'elle a obtenu.

[Lire la suite](#)

19/07/2024 01:00